VOS DECLARATIONS

- Vous êtes agé d'au moins 12 ans, selon les adaptations suivantes :
  - Toutes personnes handicapées agées de 12 à 16 ans sous réserve de la présence d'un accompagnateur valide et majeur
  - Toutes personnes handicapées agées de 16 ans ou plus, aptes à la conduite autonome d'un fauteuil roulant motorisé.
- Vous n'avez pas été responsable de plus d'un sinistre matériel sur les 24 derniers mois.
- Au cours des 24 derniers mois, vous n'avez pas été résilié par un autre assureur pour sinistres, fausse déclaration, ou non paiement.
- Vous ne donnez pas votre fauteuil motorisé en location.

PROTECTIONS VOL

Remisage en dehors des périodes d'utilisation et nocturne.

- En dehors des périodes d'utilisations et durant la nuit, de 22 h à 8 h, le bénéfice de la garantie vol :
  - est subordonné au remisage de votre fauteuil motorisé dans un endroit clos, couvert et dont les accès sont fermés à clefs.
- En cas de non respect de cette obligation, la garantie vol ne sera pas acquise.
- La mise en application de la garantie vol ne pourra être effective qu'en cas d'effraction caractérisée du local.

CAS PARTICULIER DES GENS POSSÉDANT UN ÉQUIPEMENT DE REPÉRAGE PAR SATELLITE AGRÉÉ PAR L'ASSUREUR. EN CAS DE VOL, LA FRANCHISE MINI SERA RÉDUITE DE MOITIÉ. (abrogation du pourcentage)

ARCA

Assurances - Réassurances - Courtage
Assistance financement

39 rue du Général Sarrail - 51100 Reims
Tel : 08.91.67.03.11
Fax : 03.26.89.60.96
Site internet : www.arca-assurances.fr
E-mail : contact@arca-assurances.fr

assurances Fauteuil motorisé



08.91.67.03.11 0,15 €/ mn

WWW.ARCA-ASSURANCES.FR

ARCA

Fauteuil motorisé

ARCA

assurances : coupon de souscription

(A compléter, signer avec « bon pour accord », et à retourner à ARCA BP 328 51061 REIMS CEDEX en joignant le chèque correspondant à votre choix de garanties). Tél : 08.91.67.03.11 – Fax : 03.26.89.60.96

VOUS

Nom:_____ Prénom : _____

Adresse:_____

_____

CP:_____ Ville:_____

Né(e) le: _____

Profession:_____ Tél: _____

E-mail: _____

www.arca-assurances.fr

GARANTIE IMMEDIATE INTERNET

VOTRE FAUTEUIL MOTORISÉ

Marque / Type / Modèle:_____

Date d'achat : _____

N° de série ou d'identification: _____

Valeur:_____

PROTECTIONS ET PRÉVENTIONS VOL (voir au verso)

>>>> TARIFS RÉSERVÉS AUX PARTICULIERS <<<<

COCHER LA CASE CORRESPONDANTE A L'OPTION CHOISIE. Tarif au 01/01/2006

Formules de garantie		Périodicité des cotisations	Montant des cotisations TTC
F1	Responsabilité Civile, Défense pénale et Défense Civile	ANNUELLE	☐ 53€
F5	F1 + Vol, Incendie + Dommage tous accidents (tous risques)	ANNUELLE	☐ 87€

Concernant les garanties Vol, Incendie, Dommages tous accidents, l'engagement contractuel maximum de l'assureur ne pourra excéder 10000 €
Franchise sur garanties Vol, Incendie, Dommage tous accidents, égale à 10 % des dommages avec un minimum irreductible de 150 €
Franchises Catastrophes Naturelles et Technologiques fixées par l'état.

Effet du contrat acquis à réception chez ARCA BP 328 51061 REIMS CEDEX du coupon de souscription dûment rempli, signé et accompagné du règlement. Conformément à la loi informatique et libertés 78-17 du 6 janvier 1978, je dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toute information me concernant sur tout fichier à l'usage de la compagnie.

COTISATION À RÉGLER

Tarif de la formule choisie F1 ou F5

• Paiement annuel (voir tableau) : .....

TOTAL : .....

En un chèque à l'ordre de ARCA ASSURANCES, à joindre au présent coupon.

Fait le _____ à _____

« J'ai pris connaissance des déclarations au verso, et les accepte » *

SIGNATURE (précédée de « bon pour accord »)

Garanties et franchises régies par les conditions particulières et les conditions générales n° COM00309 PLEIN PHARE DES AGF.

PIÈCES À JOINDRE

- règlement en fonction de votre choix (ci-dessus)
- Copie de facture d'achat du fauteuil motorisé

Pour les activités suivantes :

- **Loueurs professionnels.**
- **prêt ou location par association.**

Nous consulter au 08.91.67.03.11

0,15 €/ mn

Document non contractuel